

Mouvement Ouvrier Chrétien

Projet de texte des Options fondamentales

- avril 2010 -

Projet de texte des Options fondamentales – avril 2010 –

1. Introduction : qui sommes-nous ?

1.1. Une histoire

- 1.1.1. Les organisations ouvrières chrétiennes et leur coordination, appelée plus tard le MOC, sont nées au 19^e s. d'une convergence de projets de travailleurs chrétiens et de la fraction de l'Eglise attentive aux évolutions sociales. De nombreuses initiatives concrètes ont surgi pour répondre aux effets désastreux de l'industrialisation et du capitalisme sans règles. En parallèle, des cercles intellectuels éclairés élaboraient une pensée sociale qui répond à la révolution industrielle, en s'appuyant sur l'Evangile et sur les développements de la théologie et de la morale.
- 1.1.2. En lien avec ces actions, à partir de 1891 (encyclique *Rerum Novarum*), la hiérarchie de l'Eglise a régulièrement pris des positions sociales dans des contextes changeants, pour améliorer les conditions de vie ouvrière.
- 1.1.3. Les expériences d'engagement, la réflexion menée sur les conditions de la vie ouvrière et l'analyse critique de la société industrielle ont créé une sorte de « culture commune », qui constitue le socle du mouvement et de ses organisations.

1.2. Des valeurs

- 1.2.1. Le MOC mène son action dans le cadre de la reconnaissance de la *Déclaration des droits humains* et de l'universalité de ces droits. Il partage ce choix, en théorie et dans ses pratiques, avec bien des institutions, mouvements, associations, en visant à un consensus dans ce sens au plan mondial
- 1.2.2. Fidèle à son histoire, le MOC considère que l'universalité des droits à la justice, à la démocratie et à l'égalité qu'il promeut n'est légitime que si elle se centre sur la lutte contre toutes les inégalités, en Belgique et au plan international. Ce rappel est une voix critique permanente au sein du MOC.
- 1.2.3. Le MOC place parmi ses priorités la volonté de développer une culture politique progressiste. La conquête de nouveaux droits politiques, sociaux, économiques sera d'abord liée au travail d'émancipation culturelle, spécialement au moment où s'impose à la gauche un renouvellement profond de ses repères idéologiques et intellectuels. Une démocratie véritable, une société d'égalité et de liberté dépendent notamment de l'apport et de la place des femmes dans la vie économique, sociale, culturelle et politique. Un projet politique impose la prise en compte du rôle de tous les groupes sociaux placés dans une situation de domination et d'infériorité.
- 1.2.4. Le Mouvement Ouvrier est né du refus de considérer comme naturelles, et donc inéluctables, les misères et injustices

provoquées ou aggravées par tous les rapports de domination culturelle, sociale, économique... à travers toutes ses évolutions.

1.2.5. Il s'est toujours appuyé sur des valeurs de solidarité, d'égalité, de réciprocité entre les Hommes et entre les peuples. Contre le conservatisme et le maintien de l'ordre établi, il s'est inscrit dans une longue histoire de luttes centrées sur la justice sociale, le partage équitable des richesses, le refus de la misère, de l'exploitation et des guerres.

1.2.6. Le Mouvement Ouvrier Chrétien s'inscrit pleinement dans cette histoire. Il vise un équilibre entre la nature et les humains, de même qu'entre les dimensions individuelles et collectives. D'un côté, le souci écologique pousse à ne pas aborder la nature d'une façon utilitariste : cet usage dégénère en destruction de la nature. De l'autre, la préoccupation collective rend vigilant : c'est l'autonomie et la liberté des peuples qui est central, contre la confiscation des acquis de l'humanité par des intérêts privés au profit des minorités privilégiées. Son apport dans la lutte ouvrière s'appuie sur des idéaux, exprimés dans des "valeurs", en vue de profondes transformations de la société, de ses structures et de l'humain qu'elle valorise.

1.2.7. Il s'en suit pour le Mouvement:

1.2.7.1. Le respect fondamental de chaque personne dans tous les aspects de sa vie, y compris de son action. Pour cette raison, nous accordons une place centrale à l'Education permanente, antidote aux manipulations et contraintes de tout genre.

1.2.7.2. La prise en compte de la personne humaine dans toutes ses dimensions, à commencer par les droits fondamentaux (se nourrir, de se vêtir, de se loger, ...), qui

donnent accès aux autres aspects, "spirituels", de la personne.

1.2.7.3. La lutte contre l'injustice sociale vise sans cesse une égalité sociale selon les besoins réels de chacun. Elle refuse toute forme d'exploitation, de domination et d'aliénation. Elle est guidée par un personnalisme anti-hiérarchique : la reconnaissance des différences et de la diversité entre les humains ne peut mener à accepter les inégalités, quelles qu'elles soient.

1.2.7.4. Une nécessaire solidarité des travailleuses et des travailleurs entre eux et avec les exclus, nourrie de la fraternité universelle entre les individus et entre les peuples.

1.2.7.5. La promotion de la démocratie et des libertés individuelles et collectives.

1.2.8. Autrement dit : aucune personne ne peut, à aucun moment, être considérée comme un moyen utilisable par des structures ou par la société comme telle. C'est ainsi que nous redisons le primat de la personne, cher au personnalisme, au contraire des idéologies qui se fondent sur le primat de la société. Mais la personne n'est pas isolée de son contexte social. C'est une personne insérée, reliée à d'autres, qui est, dans une forme de "socialisme personnaliste", base des exigences de solidarité, de justice et d'équité.

1.3. Un mouvement pluraliste

- 1.3.1. Le pluralisme ne désigne pas ici une diversité des alliances, des modes d'action politique ou des projets économiques. Il vise une diversité de références, incluant l'adhésion à la foi chrétienne, dans une Eglise, catholique ou autre, et même des références libres et peut-être individuelles à la foi chrétienne. Il fait place également à d'autres convictions et appartenances religieuses, aux agnostiques, aux athées, aux adhérents à la laïcité. Le pluralisme a toujours été un fait. Il est aujourd'hui respecté, sans prosélytisme, tant parmi les responsables que parmi les membres et les militants, car il est reconnu comme une ressource du mouvement. En effet, la prise en compte de la diversité interne protège contre tout dogmatisme, permet de prendre au sérieux l'éventail des références en présence et conduit à les croiser pour élaborer une vision commune et cohérente. Il y a peu de lieux qui combinent la radicalité de projets égalitaires et solidaires, dans la ligne de l'Évangile, avec une prise au sérieux de la responsabilité d'individus autonomes.
- 1.3.2. Le pluralisme impose de bien identifier les références de l'organisation, liées à l'identité commune. De leur côté, les références des personnes membres de l'organisation relèvent des convictions personnelles. Les deux niveaux ne coïncident pas et n'ont pas à coïncider. Il reste que toutes les références ne sont pas admises, comme celles qui appuient des positions racistes ou d'extrême droite.
- 1.3.3. Comme dans les autres domaines, le travail d'éducation permanente lui permet de jouer un rôle critique. Toutes les spiritualités ou religions ne sont pas compatibles avec toutes les formes de vie et d'engagement. Le MOC veille à cultiver à l'égard des phénomènes religieux, dans le monde chrétien et ailleurs, une attitude positive et critique : élaborer les synergies

entre la motivation que peuvent constituer les convictions, religieuses et autres, et l'action sociale collective et structurelle au profit des fragilisés.

- 1.3.4. Il ne relève pas des responsabilités du MOC de promouvoir une foi religieuse, chrétienne ou autre, qui relève du domaine de la vie et des choix personnels de chacun.
- 1.3.5. Les membres du MOC ont une responsabilité vis-à-vis de leurs convictions et de leurs structurations. Leur relecture à partir de convictions sociales se heurte à d'autres façons de les interpréter, sur base d'autres insertions sociales et d'autres intérêts. Des différences, des divergences et des contradictions émergent.

1.4. Ethique

- 1.4.1. Le MOC ne peut se construire que dans le cadre de la reconnaissance de la *Déclaration des droits humains* et de l'universalité de ces droits. Il partage ce choix, en théorie et dans ses pratiques, avec bien des institutions, mouvements, associations, en visant à un consensus dans ce sens au plan mondial.
- 1.4.2. Fidèle à son histoire, le MOC considère que l'universalité de la justice, de la démocratie et des autres valeurs qu'il poursuit n'est possible qu'en choisissant la priorité des plus vulnérables dans la société, en Belgique et au plan international. Ce rappel est une voix critique permanente au sein du MOC.
- 1.4.3. Parmi d'autres références, l'Évangile, et les béatitudes en particulier, ne cesse d'insister sur cette priorité. Il met l'accent sur le choix éthique et offre ainsi un sens anthropologique, spirituel et religieux : c'est dans le « prochain » que se rencontre le vis-à-vis que les croyants nomment Dieu.

2. Où en sommes-nous ?

2.1. Aux sources de l'injustice

Si nous voulons prendre la mesure des conditions de vie inhumaines d'inégalité, d'exploitation, d'oppression et d'injustice qui touchent à des degrés divers nombre de femmes et d'hommes, y compris dans notre pays, nous devons combiner trois clés de lecture.

2.1.1. Le patriarcat et le sexisme. Le patriarcat est un système qui dévalorise systématiquement les femmes. Le système économique repose sur le travail gratuit des femmes, qui reste très peu reconnu, même s'il est indispensable pour le lien social et son humanisation.

Au plan politique, les femmes sont toujours largement exclues des lieux de pouvoir : l'une ou l'autre exception ne modifie pas profondément l'ensemble du panorama social. Culturellement, ce qui est catalogué comme féminin est infériorisé, dévalué dans les mentalités et la formulation des normes.

Dans le domaine social, les inégalités résistent aux discours de changement : malgré les lois sur l'égalité, les salaires des femmes restent inférieurs et leur identité sociale continue de dépendre de celle de leur conjoint.

2.1.2. Le capitalisme. Le rapport inégalitaire entre capital et travail, s'accroît à nouveau. Les luttes sociales ne sont qu'en partie relayées par les partis politiques. Par ailleurs, l'affirmation de soi, très individualiste et non égalitaire, se mesure par la possession d'objets-symboles.

2.1.3. Le racisme. Dans le pays, les "Belges d'origine" bénéficient souvent d'une suprématie qui relègue d'autres dans les emplois les plus difficiles, précaires et mal payés, ou dans le

secteur informel. Parallèlement, pour les "étrangers", la naturalisation est freinée et l'accès à la décision politique difficilement accessible. Malgré des sanctions face aux comportements discriminatoires, les personnes d'origine étrangère se trouvent reléguées dans tous les secteurs : emploi, logement, enseignement, lieux sociaux, etc.

Ces mécanismes d'injustice se renforcent en se combinant. Par exemple, race et genre sont utilisés pour morceler le marché du travail et multiplier les statuts. Mais des dynamiques contradictoires peuvent aussi opposer racisme, sexisme et capitalisme, ce qui crée un grand éclatement des situations et des statuts.

2.2. Des acquis de l'histoire ouvrière

2.2.1. Par leurs combats, leur mobilisation sociale, leur action politique, des générations de militants ont contribué à imposer des réformes fondamentales : le suffrage universel, la liberté d'association, le droit du travail, l'obligation scolaire, une protection sociale large, ... Celles-ci n'ont réussi qu'à humaniser la dynamique capitaliste sans en modifier la logique profonde. Cette logique de développement capitaliste s'est d'ailleurs mondialisée.

2.2.2. La société social-démocrate qui a résulté de ces réformes est notamment le fruit de ces luttes. Elle peut être légitimement revendiquée comme une conquête, mais elle reste limitée à une minorité de nation et se trouve fragilisée par la mondialisation et la financiarisation de l'économie et de ses crises successives.

2.2.3. C'est pourquoi il importe de réaffirmer notre volonté de transformer la société et les options sur lesquelles devra s'appuyer cette transformation.

2.3. Un nouveau contexte

2.3.1. Vers une société post-industrielle. L'industrialisation avait structuré les sociétés en "classe ouvrière" et "classe bourgeoise", comme on ne craignait pas de les nommer au 19^e s. Non seulement la façon de produire les richesses a profondément évolué, mais le système lui-même a changé, donnant ce qui s'appelle couramment société post-industrielle ou de l'information, caractérisée notamment par une forte réduction des activités primaires de production et une explosion des secteurs tertiaires. La classe ouvrière s'en trouve profondément modifiée, ainsi que les façons de se mobiliser, de consommer, etc.

2.3.2. Le brouillage des identités collectives. Le travail, en plus d'être un gagne-pain, contribuait à une identité sociale en participant à un collectif qui jouait des rôles défensifs et offensifs. Il était pour la plupart une composante déterminante de la personne elle-même et de ses expériences de vie. Il n'est pas évident que ce soit encore le cas aujourd'hui pour la majorité, en tout cas pas de la même façon. L'identité sociale collective n'est pas toujours acquise et le rôle qu'y jouent le travail et l'appartenance de classe s'est réduit.

2.3.3. La résurgence des inégalités et de la précarité. La pauvreté et l'exclusion ne sont pas des données nouvelles de l'histoire, mais elles ressurgissent aujourd'hui dans le monde occidental avec une vigueur que l'on pensait définitivement révolue. Dans une société structurée par le travail, le chômage - c'est-à-dire le non-emploi - massif et de longue durée est la

principale source de pauvreté ou d'exclusion, mais d'autres facteurs y participent : le coût du logement, la monoparentalité, la maladie et le coût des soins médicaux, le handicap, l'échec scolaire, l'absence de qualification, l'environnement social, la race... En fait, l'exclusion ne se superpose pas toujours avec la pauvreté et elle touche des milieux sociaux beaucoup plus divers que celle-ci.

L'exclusion réside avant tout dans la rupture du lien social, la marginalisation, le fait de n'être pas comme tout le monde. Elle se manifeste par une moindre participation à la consommation. Elle ne permet plus de participer à l'échange social et à la construction de la cité.

L'exclusion s'identifie comme un phénomène de distance à la vie citoyenne et de relégation au ban de la société. L'exclu n'est pas un citoyen territorial, il ne participe pas à la gestion de son environnement ; l'exclu n'est pas un citoyen économique, il n'est pas partenaire de l'échange ; l'exclu n'est pas davantage un citoyen culturel, il est coupé de l'accès au patrimoine commun ; l'exclu n'est pas non plus un citoyen social, lui qui est sans tissu relationnel significatif.

2.3.4. La prédominance de la mobilité. L'exigence accrue de mobilité semble participer à de nouvelles formes d'exploitation et d'exclusion. L'accumulation reste au cœur du capitalisme, mais dans un monde de la mobilité et du réseau (internet, GSM...), l'accumulation du capital se joue davantage dans un ensemble de relations et de communications. Flux, délocalisation, connexions... les plus mobiles, les plus flexibles, les plus employables se déplacent tant bien que mal, les autres sont exclus. Il s'agit certes de la mobilité physique dont sont écartés les bas revenus, mais aussi plus globalement de la mobilité virtuelle apportée par les nouvelles technologies qui laissent sur le bord du chemin les personnes

moins outillées matériellement ou culturellement face à ces mutations.

2.3.5. L'influence des médias et la marchandisation culturelle.

Nous entendons par là, non seulement la presse écrite, la radio et la TV, mais aussi les nouveaux médias : la presse gratuite, internet, les blogs, les canaux d'information alternative. A des degrés divers, ils sont extrêmement vulnérables aux forces de l'argent et instrumentalisables par des pouvoirs politiques. (Des médias de forte influence tombent dans les mains de grands groupes financiers internationaux ou de la publicité. Dans leur logique, ils laissent de côté de larges « zones blanches » sur lesquels l'information est pour eux moins utile que le silence.)

Leur influence considérable tend à bouleverser l'équilibre même du pouvoir, ce qui leur confère une très grande responsabilité. Ils peuvent être facteurs d'appauvrissement culturel extrême, de recul des consciences, comme ils peuvent être riches d'ouverture sur des horizons nouveaux et constituer un facteur décisif dans la recréation d'espaces publics de délibération et de culture de progrès.

2.3.6. Les limites de la croissance ? Dans les dures conditions de vie des débuts de l'industrialisation – encore d'actualité aujourd'hui dans bien des régions et pour de nombreux groupes sociaux – le progrès consistait à s'en sortir économiquement. Quel sens a ce progrès actuellement quand le renforcement des activités économiques risque de détruire la planète et de s'auto-détruire ? Et de quelle richesse parle-t-on quand la formation et l'accès à l'information jouent un rôle jamais atteint ?

2.3.7. Au-delà de l'Etat-Nation : l'Europe et le monde

2.3.7.1. **Le projet européen** n'est pas né de la volonté de faire un grand marché, mais de celle de conjurer la malédiction des guerres entre les pays de la future Union, ce qui a réussi. Aux raisons historiques qui ont justifié la nécessaire construction européenne (géopolitique interne, résistance à l'expansionnisme stalinien) s'en sont ajoutées de plus récentes : la mondialisation des échanges et les interdépendances économiques, la supériorité nord-américaine, l'émergence d'une zone pacifique comme centre de gravité... Ces dernières rendent la coopération solidaire nécessaire et urgente. En réalité, ces dernières années, la tendance à l'élargissement l'a emporté sur cet approfondissement de la coopération, la politique sociale, politique étrangère communes, et l'Union européenne joue un rôle trop restreint sur la scène internationale.

2.3.7.2. **Le processus de mondialisation** de l'économie est en cours depuis longtemps dans le commerce. La production et l'économie dans leur ensemble se sont organisées au niveau de la planète. Il est à peine exagéré d'affirmer que le Brésil est devenu la ferme du monde, la Chine son atelier et l'Inde son bureau. En même temps, les communications et la circulation de l'information ont explosé et se sont structurées à la même échelle. (Les modes de vie combinent en les déracinant des façons de faire qui viennent de partout.)

2.4. Les dimensions de la crise actuelle

2.4.1. De l'Etat social à l'Etat social actif. Jusqu'à la crise des années 1970, le modèle de l'Etat Providence jouissait d'une relative légitimité de tous les acteurs pour renforcer mutuellement développement économique et progrès social, grâce à un partage concerté, entre capital et travail, des fruits de la croissance. Une large redistribution des revenus permettait d'offrir une haute protection sociale au plus grand nombre, tout en corrigeant les injustices sociales qui résultent de l'économie de marché.

Après la vague d'offensive néo-libérale à son encontre, l'Etat social actif lui a succédé à partir du milieu des années '90. Il opère un vrai déplacement des responsabilités collectives (Etat, pouvoirs publics divers, mais aussi entreprises...) vers les individus et conditionne l'accès aux droits sociaux. C'est ainsi qu'il recourt à des mesures d'activation des sans-emploi et, partant, à un durcissement effectif des conditions de leur indemnisation, ainsi qu'à des incitants à travailler ou à travailler davantage. Le droit au travail s'efface devant le devoir de participer à l'activité. Cette stratégie prétend pourtant renforcer à la fois le taux d'emploi et la compétitivité et ainsi dépasser les clivages gauche-droite. Une même logique pousse dans le même sens d'autres pans de la vie sociale, comme les pensions et la santé.

2.4.2. Délégitimisation et marchandisation des fonctions collectives. Les contributions au financement de la sécurité sociale et des fonctions collectives sont présentées comme des charges obérant la compétitivité et des pièges à l'emploi, ce pourquoi elles sont réduites, tandis qu'une part croissante des revenus, ceux du patrimoine, échappent davantage à la taxation. L'érosion de la couverture sociale génère de

nouvelles inégalités. Dans le même temps, au nom d'une efficacité supposée supérieure, certaines fonctions collectives sont progressivement retirées du champ des pouvoirs publics et sont marchandisées en passant au privé commercial.

2.4.3. Montée de la précarité et de la pauvreté. La fracture sociale et l'augmentation de la pauvreté sont l'aboutissement de la fragilité croissante des liens sociaux. Elles sont évidentes dans les situations d'isolement dont est victime un cinquième de la population adulte : ceux qui se retrouvent seuls face aux problèmes de l'existence et qui ne peuvent compter sur personne en cas de besoin. Elle ressort aussi de la tension entre les groupes sociaux et culturels. Un tel risque, croissant, de précarité guette l'ensemble du monde du travail.

2.4.4. Mondialisation et financiarisation de l'économie. Le contexte économique global a aussi changé. Nombre d'entreprises subissent une plus forte concurrence, liée à la mondialisation des investissements et de la production, ainsi qu'une emprise des investisseurs financiers qui captent des profits toujours croissants au détriment de la part des salaires. La survie à court terme a dès lors bien souvent remplacé la stratégie industrielle, tandis que, dans la sphère financière, des comportements irresponsables aux conséquences peu prévisibles ont récemment conduit à une crise systémique et de confiance provoquant une coûteuse récession économique. Le dogme de l'efficacité et de l'autorégulation des marchés est aujourd'hui mis en cause par ceux qui appellent à plus de régulation publique.

Le consommateur qui était présenté comme autonome dans son libre choix, réapparaît aliéné culturellement par l'économie capitaliste.

2.4.5. Croissance sans fin dans un monde fini. Une prise de conscience nouvelle s'est imposée au-delà des cercles des initiés : la planète-terre, avec ses ressources, ses espaces, est limitée. Certaines ressources, indispensables dans le mode de vie actuel, seront épuisées à brève échéance et aucune solution de rechange, aucun autre lieu de vie, n'est envisageable pour l'humanité actuelle. Le mythe d'une croissance sans fin et la croyance dans le progrès technoscientifique, solution de tous les problèmes économiques et sociaux, sont remis en cause par la réalité.

2.5. L'affaiblissement de la gauche et le manque d'alternatives

Quelles positions pour les forces de gauche ? Le discours libéral a envahi toutes les forces de changement dans la société, qui ne sont plus à même de développer un discours propre et de lancer de nouvelles propositions. Les revendications historiques de la gauche ne sont plus à l'avant-plan (réduction du temps de travail, revenu minimum mondial dépassant le seuil de pauvreté, réhabilitation de l'impôt sur les plus riches, répartition de la richesse en limitant l'écart des revenus entre un et trois...). Malgré leurs essais de rénovation et malgré certaines réussites, les forces de gauche, chacune dans son domaine, n'arrivent que trop peu à être force de progrès, ni a fortiori de révolution. Les partisans de la troisième voie ou de l'Etat social actif n'empêchent ni la paupérisation massive, ni le chômage, ni les problèmes posés par les migrations.

3. Que voulons-nous ?

Un autre modèle de société et de développement

3.1. La fin des grands récits « historiques » ?

- 3.1.1. Les grands systèmes de sens s'estompent, ce qui ne signifie pas un refus de chercher le sens de l'avenir à construire.
- 3.1.2. Aujourd'hui, il appartient à chacun de se forger, en relation avec les autres, le sens qu'il entend donner à sa vie. Ce qui disparaît, c'est le sens à la fois offert et imposé. Le sens se privatise, l'accès au sens se recompose. Comme pour le lien social, une exigence plus grande pèse sur chaque individu.
- 3.1.3. Mais le libéralisme fait des ravages. L'individu consomme des biens sociaux comme il consomme des marchandises. L'utilisation des nouvelles technologies de la communication peut freiner la construction de la cohésion sociale en termes d'adhésion à des valeurs communes.
- 3.1.4. Il faut oser poser la question du sens comme question politique, ce qui interpelle : comment combattre pour le sens, non plus le sens collectif et uniforme d'une idéologie totalisante, mais une quête de sens menée à la fois en commun et par chacun séparément ? L'engagement personnel et collectif est nécessaire à la construction du sens, car c'est l'action sociale et politique qui est porteuse de sens, sens qui mérite d'être explicité et débattu.

A travers toutes les mutations, le mouvement tient à garder des références communes et à mener des combats communs.

3.2. Nos options fondamentales

La situation faite aux femmes et aux hommes dans notre société heurte notre vision de la vie sociale souhaitable. Face à ces réalités, il importe de réaffirmer notre volonté de transformer la société et de redire les options sur lesquelles devra s'appuyer cette transformation. Si des revendications quantitatives restent indispensables, surtout pour les groupes sociaux les plus fragiles, il est temps de mettre en avant des revendications qualitatives, portées par un associatif contre-pouvoir, dans le politique, l'économique, le culturel, en particulier l'éducation permanente.

3.2.1. Une indispensable révolution culturelle

3.2.1.1. L'émancipation culturelle

3.2.1.1.1. Demain comme hier, l'émancipation sera essentiellement et prioritairement culturelle. Il doit être possible et nécessaire à tous, et en particulier à ceux qui subissent l'aliénation et la domination, d'accéder à la compréhension et à la transformation de la réalité.

3.2.1.1.2. Ce travail exigera constamment une réelle articulation entre progrès des connaissances et développement social, prenant en compte la complexité et les contradictions inhérentes au pluralisme.

3.2.1.2. Notre société a lié son destin à un modèle de croissance fondée sur l'accumulation illimitée. Mais notre croissance économique se heurte à la finitude de la biosphère. Elle dépasse déjà largement les ressources de la terre. Elle provoque, notamment, un déséquilibre climatique généralisé, dont les populations les plus fragilisées seront les premières victimes. Une croissance sans fin est incompatible avec une planète finie. (Avec une hausse du PNB par tête de 3,5% par an, on aboutit à une multiplication de la production par 31 en un siècle et par 961 en deux siècles !).

3.2.1.3. On voit tout de suite qu'un retournement culturel des valeurs est indispensable. L'altruisme doit prendre le pas sur l'égoïsme, la coopération sur la compétition, le plaisir du loisir sur l'obsession du travail, l'importance de la vie sociale sur la consommation illimitée, le local sur le global, le goût de la belle ouvrage sur l'efficacité productiviste, le raisonnable sur le rationnel, le relationnel sur le matériel, etc.

3.2.1.4. Une révolution culturelle au vrai sens du terme est donc requise. Il faut que l'idée que la seule finalité de la vie est de produire, de consommer et d'accumuler toujours davantage soit abandonnée ; il faut mettre un terme à l'illusion capitaliste d'une pseudo-maîtrise pseudo-rationnelle d'une expansion illimitée.

3.2.2. **Mettre fin à la domination économique**

L'économie est le terrain des échanges de biens et de services. Cette définition classique, minimale laisse la porte ouverte à toutes les questions quant aux modalités de son exercice, au champ de son application, aux rapports avec les autres activités de l'homme.

La réponse de la modernité occidentale repose sur l'utilitarisme et le capitalisme. Cette conception a imposé une dynamique profitable et incontestable du progrès. Mais elle a mené l'Occident à la domination du monde et l'économie à la domination des autres dimensions politiques, sociales et culturelles de la vie en commun.

Ces dominations sont à bien des égards écrasantes.

- Ecrasés sous le joug de la dette et de la confrontation de leurs systèmes économiques avec les règles du commerce international, les pays africains.
- Muselée par les instances économiques de régulation, toute action politique ambitieuse.
- Etouffé par les carburants des unités industrielles de production, le ciel de la planète.
- Exploitée comme jamais par l'actionnariat capitaliste, la force de travail de l'homme.
- Nivelée par la communication planétaire, la diversité culturelle.

Grisé par le succès, le marché libéralisé a conduit le monde à une croissance insoutenable et est source d'inégalités inacceptables. Il a imposé sa domination au-delà de son terrain originel. Aujourd'hui de nouvelles pistes de régulation doivent être recherchées et tentées. Cette recherche passera

notamment par la déconstruction des postulats, en prenant le contre-pied de l'utilitarisme :

- la société est bien plus que le produit des actions individuelles ;
- ces actions gardent un fondement moral autre que le seul intérêt ;
- d'autres régulations que la main invisible du marché doivent être activées.

3.2.3. La démocratie économique, un projet historique

3.2.3.1. Repenser, redéfinir la démocratie économique constitue l'axe central de toute stratégie de gauche. Rendre à l'économie son sens suppose d'en finir avec sa prééminence sur le social, l'écologie, le culturel et le politique. Autrement dit, il s'agit de penser un nouveau mode de développement qui concilie développement économique, protection de l'environnement, création d'emplois, développement social et culturel. Capitalisme et économie de marché ne sont pas synonymes de démocratie.

3.2.3.2. Les ressources naturelles et les biens économiques de base sont à la disposition de la communauté afin d'être ordonnés par elle pour le bien de tous. En ces matières, le droit des individus et des groupes particuliers doit être subordonné aux exigences de la collectivité : le droit à la propriété est limité, notamment par les droits fondamentaux de la collectivité. De même, connaissance, science et technologie sont destinées à être utilisées par tous sous des formes appropriées, respectueuses de l'environnement, en visant la destination collective, universelle et pacifique de ces biens et ni le profit

individuel ou de la classe possédante, ni la surconsommation.

Aussi, la collectivité doit promouvoir en priorité les biens, équipements et services de type collectif à l'intention de tous les citoyens. A elle de délibérer et de décider démocratiquement de la production et de l'affectation des biens nécessaires à l'épanouissement du plus grand nombre, dans le respect de l'environnement. Un système économique qui fonctionne de façon telle que les travailleurs et les peuples deviennent concurrents entre eux et que la société se divise entre des riches toujours plus riches et des faibles qui sont de plus en plus nombreux à être exclus est intolérable. C'est pourquoi nous rejetons le capitalisme, puisqu'il est producteur d'inégalité et d'injustice et saccageur de la nature et de ce qui y vit.

3.2.3.3. Vouloir que toute **l'économie soit sociale**, ce n'est pas pointer un segment particulier du champ économique, mais affirmer une visée concernant l'ensemble de l'économie. Les droits économiques des populations doivent être pris en compte et prioritairement les droits concernant les besoins fondamentaux : se loger, se nourrir, se vêtir, le droit à la santé, à l'éducation, à la culture... Notre conviction est que, s'il est en effet impossible de répartir des richesses qui n'existent pas, il est non seulement inacceptable d'un point de vue éthique, mais aussi inefficace d'un point de vue économique de créer durablement des richesses sans cohésion sociale globale, sans redistribution équitable et large des fruits de l'activité économique.

3.2.3.4. Les modalités de cette redistribution devront certes être reprécisées pour améliorer l'organisation sociale du travail, assurer aux travailleurs davantage de responsabilités et d'initiatives et donner ainsi l'occasion à l'ensemble des citoyens de réfléchir et décider de ce qu'il faut produire comme biens et services et comment, loin de la croyance en une croissance sans frein. En bref, la démocratie économique ne pourra plus être pensée essentiellement en termes de partage du gâteau mais prioritairement comme démocratisation de la décision économique, portant y compris sur les finalités : de quoi avons-nous vraiment besoin, pour quoi en faire et avec quelles conséquences ?

3.2.3.5. On attend de l'emploi qu'il soit gratifiant, c'est-à-dire qu'il procure un revenu décent mais aussi dignité, reconnaissance et sentiment d'utilité. Il reste le mode le plus important d'insertion dans la société. Mais la société du travail n'a-t-elle pas atteint ses limites ? (La troisième révolution industrielle, celle de la micro-informatique, supprime davantage de travail que ce que peut en créer la mise sur le marché de nouveaux produits. Il est impératif de ne pas se limiter à parler d'emploi, mais de transformer la question de l'emploi en question du travail, en question de la production et du sens de la vie sociale. Et si était reconnu comme acteur social simplement celui qui sait, ou qui fait quelques choses d'important, quelles qu'elles soient ? Et si était reconnu comme acteur social celui qui crée du lien social parce qu'il sait ou fait quelque chose d'important ?

3.2.3.6. La démocratie économique suppose prioritairement la conquête de nouveaux droits culturels pour les travailleurs : droits à l'information, à la formation, à l'expression collective et critique dans la définition des produits et des services, etc. Ces droits sont à conquérir dans l'entreprise et dans la société.

3.2.3.7. Il s'agit en particulier de créer de nouveaux liens entre enjeux des luttes dans le travail et enjeux des luttes de la vie quotidienne. Le respect du travail et du travailleur est indissociable d'une maîtrise collective du cadre de vie. Le combat de la planification, des équipements collectifs, des services publics, du logement et du cadre de vie s'inscrit dans un projet de société où travail et vie sociale se conjuguent plutôt que de s'opposer ou de se détruire. Un aspect essentiel de la maîtrise collective du cadre de vie dépend de la capacité des collectivités publiques de donner souffle et rigueur aux fonctions d'anticipation, de planification et de régulation, contrairement aux tendances dérégulationnistes actuellement observées.

3.2.4. Une société de démocratie et de liberté

Le progrès social repose sur un travail de délibération démocratique permanent. Il appelle à l'expansion et à l'approfondissement de la démocratie, c'est-à-dire la reconnaissance de l'extension des droits qui forment notre société : droits civils et politiques, mais aussi droits économiques, sociaux et culturels.

Le combat pour la démocratie ne peut s'interrompre, sinon tout serait à refaire car de nouvelles inégalités, de nouvelles formes de domination et d'aliénation surgissent sans cesse, tendant à

vider de leur contenu les conquêtes passées et les droits acquis.

Nous devons donc nous battre à la fois pour préserver les droits acquis, en redéfinir les contenus et les conditions d'effectivité, tout en visant à les étendre ou à en conquérir de nouveau.

3.2.4.1. Liberté et libéralisme

3.2.4.1.1. Notre époque est celle d'un libéralisme arrogant. Dans cette pensée unique globale, la liberté est entendue de façon négative comme une absence d'interférence, une absence de contraintes et d'obstacles. Elle tend alors à s'opposer aux interventions de l'Etat et de la loi, notamment. Dans la pensée libérale, la société civile est indépendante de toute action politique globale et les individus y agissent librement.

3.2.4.1.2. Aujourd'hui les crises sociales, les nouvelles pauvretés, les menaces écologiques dévoilent l'envers de la médaille. Le lien essentiel entre la liberté libérale et le capitalisme apparaît en pleine lumière. La société individualiste veut la croissance de la richesse à tout prix, même au prix du développement des inégalités ou de la destruction des ressources naturelles ; elle veut la liberté sans aucune restriction. Le capitalisme apparaît à visage découvert dans son essence : le règne de la force pure, le triomphe des forts sur les faibles, le sacrifice des exclus, l'exploitation des ressources humaines et la surexploitation des ressources naturelles.

3.2.4.2. Dans ce contexte difficile, l'espoir réside dans une pensée et une action renouvelées où l'égalité est la condition de possibilité la liberté des personnes. La liberté dépasse alors l'absence d'interférence pour prendre une dimension plus positive. Une liberté non libérale

3.2.4.2.1. L'égalité des ressources sociales : une société juste doit placer ses membres en position d'égalité dans les choix et les arbitrages posés au cours de l'existence. Elle doit donner à chacun les mêmes ressources sociales pour assurer l'égalité de liberté dans les choix des trajectoires de vie. La liberté et l'égalité se rejoignent dans le combat contre les inégalités héritées et artificielles. Dans une vision de gauche, la puissance publique doit intervenir entre autres par la dissolution des héritages, la formation des individus et l'assurance mutuelle contre le hasard.

3.2.4.2.2. La non-domination : si la liberté libérale se définit par l'indépendance et l'absence d'interférence, dans une conception de gauche, la liberté sera davantage conçue comme l'absence d'interférence arbitraire. La liberté est alors un état de droit qui protège contre toute forme de domination. L'intervention de l'Etat démocratique et la loi, loin d'être des régulations liberticides, libèrent et protègent des dominations notamment privées, communautaires ou économiques.

3.2.4.2.3. Le politique : penser que la société civile laissée à elle-même est génératrice de liberté est une illusion libérale. La primauté et la reconnaissance

égale de chacun en tant que citoyen permettent d'éviter le retour d'une société de castes. La société politique et la citoyenneté active protègent des appartenances communautaires intégratrices et dominatrices.

3.2.4.2.4. La démocratie : elle ne consiste pas à désigner les représentants de nos intérêts particuliers, mais à permettre l'émergence d'une sphère publique qui veille à l'intérêt général en tant que projet politique. La question n'est pas de réduire l'Etat mais de le démocratiser et cette démocratisation passe par la participation. Dans un premier mouvement vers le haut, les propositions sur les intérêts authentiques des citoyens doivent disposer d'espaces d'expression. Dans un second, les décisions de la puissance publique doivent demeurer contestables.

3.2.5. Une société juste et solidaire pour promouvoir l'égalité entre les humains

3.2.5.1. La valeur fondamentale de la société est l'être humain, être à la fois et indissolublement social et personnel. Une société juste s'évalue d'après le sort des plus vulnérables. Ils doivent y avoir leur place et c'est en fonction de leur situation que se choisissent les orientations de base.

3.2.5.2. Avec tout ce qui les différencie, tous les hommes sont égaux d'origine et de fin et rien ne peut prévaloir sur

cette égalité fondamentale : ni la race, ni le sexe, ni l'orientation sexuelle, ni la richesse, ni la force, ni la condition physique ou mentale, ni la culture, ni la religion, ni les opinions politiques et philosophiques.

3.2.5.3. La grandeur de la société humaine est de reconnaître et de promouvoir, envers et contre tout, l'égalité de dignité et de droit de tous les hommes et les femmes. Cette égalité ne peut être uniquement formelle. Elle doit être effective dans les différents aspects de la vie en société : vie familiale, au travail, dans la vie sociale, les responsabilités politiques, etc. Elle est une des conditions primordiales d'une démocratie effective.

L'égalité doit également être une réalité pour tous les peuples. Pour cela, il s'agit de supprimer les privilèges actuels et de combattre toutes les inégalités par une action collective et volontaire.

3.2.5.4. La justice, ce n'est pas traiter tout le monde de la même façon. C'est tenir compte des aspects spécifiques de chaque situation, en recourant par exemple aux discriminations positives, mais en évitant le piège de créer des ghettos.

Pour réaliser cette égalité et cette justice, il importe que tous les hommes et femmes se reconnaissent solidaires, tant en ce qui concerne les avantages que les charges. Ils sont appelés à vivre cette solidarité dans tous les aspects de la vie. Les intérêts individuels et de groupe doivent faire place à la solidarité entre personnes et groupes afin de mettre plus de moyens à la disposition des exploités, des dominés et des marginalisés, pour favoriser un même

accès à la reconnaissance de leur dignité humaine. Il est aussi indispensable de se reconnaître solidaires des générations à venir, auxquelles les humains transmettent l'héritage reçu en l'ayant transformé, sans le dégrader, mais en l'améliorant.

3.2.5.5. Enfin, les relations internationales doivent être basées sur les valeurs de justice et d'égalité. L'interdépendance dans le développement et le progrès doit être reconnue. Tous les peuples, en solidarité réciproque, ont le droit d'assumer leur destin en toute autonomie.

3.2.6. La démocratie culturelle et la place de l'associatif

3.2.6.1. En raison de son ancrage local, les secteurs associatifs ont une connaissance particulière des réalités de vie des personnes qu'elles mobilisent ou qu'elles intègrent. Cette expertise n'est pas le fait d'une "simple" écoute du « terrain », mais c'est surtout le développement d'un savoir qui se construit de manière collective et critique au fil du temps. Il s'agit d'une expertise qui dépasse les intérêts individuels et catégoriels.

3.2.6.2. L'associatif permet également un travail de construction de solidarités concrètes. Il constitue ainsi un espace de participation, de renforcement de la citoyenneté et de construction d'une parole collective particulière, produite par ce processus, à destination du monde politique et aussi des mondes économique et culturel. Dans ce sens, l'associatif joue le rôle d'un contre-pouvoir et constitue de ce fait un secteur autonome différent du

pouvoir et de la gestion politique. Cette identité de contre-pouvoir garantit l'autonomie et la liberté de l'associatif.

3.2.6.3. Un tel rôle a ses exigences. Il présuppose une **culture de la parole**, c'est-à-dire de confrontation de débats et d'idées permettant au maximum de citoyens/acteurs de proposer de nouvelles alternatives et de participer aux décisions collectives, sur le modèle de la coopération conflictuelle.

3.2.6.4. Il suppose également une **culture de participation**. La démocratie de délégation, de représentation a besoin de se renforcer par une démocratie de participation. La possibilité d'assumer ses responsabilités dans la société ne dépend pas d'abord de l'action propre de l'Etat central en tant que puissance publique, mais davantage d'actions coopératives et associatives.

3.2.7. Développer une démocratie interculturelle

3.2.7.1. Les différences culturelles

3.2.7.1.1. Dans un monde de la communication, des échanges et des déplacements de populations, les rencontres entre personnes ou groupes différents sont de plus en plus nombreuses. Un vaste courant de pensée y voit l'origine de violences tant internes aux Etats qu'entre ceux-ci ou entre des entités plus importantes. Le présupposé est simple : les violences sont et seront de plus en plus le fruit et l'expression de la rencontre de civilisations notamment religieuses, différentes et irréductibles que la mondialisation amène à se côtoyer. Cette idée

imprègne et gangrène les intelligences des décideurs et des populations du monde. Elle justifie les politiques belliqueuses et leur train de violence. La déconstruction de cette analyse est impérative parce qu'elle est fautive, destructrice, performative et auto-génératrice de violence.

3.2.7.1.2. Le premier problème que pose cette thèse est qu'elle repose sur l'idée d'un mode unique de classification des individus. Lorsqu'on définit les individus en fonction d'une seule appartenance, religieuse par exemple, la faculté de division est évidemment forte. En réalité, ce critère unique oblitère toutes les autres catégories identitaires, nationales, professionnelles, ethniques, linguistiques, politiques, sociales,... qui tantôt divisent, tantôt rapprochent. Défini identitairement sur le seul critère religieux, ce musulman m'est évidemment différent. Si comme moi, il est ouvrier, supporter du même club de foot, parlant la même langue que moi, plutôt à gauche en politique, fils de famille nombreuse,... il m'est évidemment proche. La pluralité de nos identités développe des réseaux d'interconnexions qui fissurent les lignes de partage univoques et intangibles. Elle aide à lutter contre les divisions violentes.

3.2.7.1.3. Deuxièmement les tensions identitaires ne sont pas irréversibles. Certes l'écroulement de l'avenir comme espace de projection collective amène à se réfugier dans les traditions communautaires. Face à la solitude de

l'individualisme moderne, la nostalgie renaît d'une conviction partagée. La vacuité et le matérialisme du discours social et économique laissent un vide qui ouvre vers la recherche de sens. Tous ces éléments ramènent à la recherche des identités collectives protectrices. Toutefois la focalisation des attentions et des tensions autour des questions identitaires n'est pas inéluctable. Encore faut-il rendre un avenir, préférer la coopération à l'individualisme, oser la réflexion interculturelle sur l'éthique et le sens.

3.2.7.2. Enfin, dans le monde contemporain, nous assistons non pas à l'augmentation des différences mais au contraire à un brassage des cultures et à un rapprochement de celles-ci. Ce mouvement qui passe inévitablement par des débats conflictuels, ouvre des perspectives nouvelles pour un dialogue et une rencontre des cultures. Il permettra de dégager des fondements communs d'un vivre ensemble et des valeurs universelles. Ces perspectives sont lumineuses pour une reconnaissance d'une humanité commune qui protège des exclusions meurtrières : racisme, exploitation, esclavage, génocides, ...

Le brassage des cultures s'accompagne aussi d'un cheminement vers la ressemblance qui peut être source de violence. L'arrivée progressive des sociétés humaines dans la modernité, notamment économique et communicationnelle, coïncide avec un moment à haut risque, celui du développement d'une rivalité mimétique potentiellement dangereuse. La violence trahit un amenuisement rapide des différences. Les intégrismes les plus violents naissent d'une réaction à l'occidentalisation et

d'un refus de la ressemblance. Le rapprochement des cultures ou des civilisations est donc un cap délicat. Ce rapprochement est porteur d'un avenir lumineux s'il permet de s'entendre sur les fondements d'un universel humain commun. Il est source de violence s'il nie les différences, les cultures et les identités.

4. Comment et avec qui y arriver ?

4.1. Aspirations démocratiques, réalisations et limites

Nous affirmons notre adhésion sans concession aux principes de la démocratie, ce qui signifie, d'abord et avant tout, reconnaissance du pluralisme, de la contradiction entre plusieurs ordres de valeurs, appel à la loi et au contrat, reconnaissance et organisation de l'expression des conflits entre classes, groupes, convictions, promotion d'une société politique au sein de laquelle, partis, syndicats, associations organisent le débat, gèrent les conflits et concluent des compromis ... jamais définitifs. Il n'est pas question de se plier aux contradictions du libéralisme et de l'ultralibéralisme : privatiser quand tout va bien, faire appel à l'Etat en cas de difficultés économiques. Il est au contraire indispensable de renforcer les pouvoirs politiques et sociaux à tous les niveaux, du local au mondial. Retrouver et consolider les espaces publics de délibération et de décision démocratique restera un des enjeux majeurs du combat à venir. Dans un même mouvement, le Mouvement Ouvrier devra travailler à requalifier l'Etat et les pouvoirs publics à leurs différents niveaux, à construire l'Europe et à travailler à l'émergence d'une véritable communauté de nations démocratiques.

4.1.1. Réorienter l'économie

Les décisions quant aux orientations de la production doivent intégrer les processus démocratiques. Ce sont trop souvent aujourd'hui les entreprises, notamment multinationales, qui décident des nouveaux produits et inventent des produits adaptés, c'est-à-dire susceptibles de tenter.

On ne peut pas laisser l'initiative aux groupes privés. Nous devons au contraire reprendre l'initiative et le contrôle, dire ce que nous voulons produire. Il s'agirait donc bien de repenser

l'ensemble des processus de décision sur la production, ainsi que l'ensemble du processus d'aide aux entreprises.

Il est indispensable désormais que les entreprises ne décident pas seules de ce dont les citoyens de nos pays ont besoin. Cela signifie un système où les besoins seront recensés de façon démocratique, où la production nécessaire sera déterminée par l'ensemble de la société et où l'Etat sera là pour inciter à la réalisation de ces objectifs.

4.1.1.1. Pour une économie relocalisée

4.1.1.1.1. Il est indispensable de faire cesser cette course qui met en concurrence incessante des travailleurs de pays différents sous le prétexte que le patron trouvera toujours le moyen de produire moins cher ailleurs. Les dispositifs de lutte contre l'exploitation et l'exclusion doivent freiner les mobilités excessives, celles des marchés des capitaux, par exemple. Ceci implique une démarche volontariste de relocalisation de l'économie. La relocalisation représente un moyen stratégique important qui traduit en quelque sorte l'application d'un principe de base de l'écologie politique : penser globalement, agir localement.

4.1.1.1.2. Relocaliser c'est produire localement pour l'essentiel les produits servant à la satisfaction des besoins de la population à partir d'entreprises locales financées par l'épargne collectée localement. Le "principe de subsidiarité du travail et de la production" doit être adopté. Toute production pouvant se faire à l'échelle locale pour des besoins locaux doit être réalisée localement. C'est l'essentiel de l'activité

économique et de la vie tout court qui doit être reterritorialisé.

4.1.1.2. **Pour un travail libéré**

4.1.1.2.1. La soif de richesse, la fuite vers le toujours plus, vers les besoins jamais satisfaits ont entraîné le monde occidental dans une spirale de la croissance. Les gains de productivité, bien que gigantesques, sont restés à la remorque de la croissance et n'ont pas permis l'amélioration espérée des conditions du travail et celui-ci est demeuré trop souvent une forme d'aliénation.

4.1.1.2.2. En même temps, le travail est devenu pour l'homme, le moyen quasi exclusif d'accès aux revenus, le rapport social fondamental, l'expression de son utilité et le chemin vers l'objectif d'abondance. Ceci étant, on comprend que la perte du travail est doublement excluante : la reconnaissance est mise à mal, la distribution des revenus ne se fait plus.

4.1.1.2.3. La folle spirale de la croissance a rendu paradoxalement le travail à la fois plus pénible mais socialement indispensable. Comment en sortir ?

4.1.1.2.4. Toute sortie de la croissance et de la société de la production qui lui est liée doit s'accompagner d'une refondation sociale qui exige l'ouverture d'autres accès aux revenus, une redistribution équitable des profits. Elle nécessite une reconstruction des rapports sociaux autour d'autres valeurs. Elle exige que l'expression de soi trouve d'autres espaces. Il faut réenchanter l'activité et ouvrir de nouvelles perspectives au sens de la vie. En

dehors de la seule production, l'humanité doit pouvoir grandir dans l'action sociale, culturelle, artistique...

4.1.1.3. **Pour une requalification de la richesse**

4.1.1.3.1. Nos sociétés ont inventé un indicateur de richesse : le PIB (Produit Intérieur Brut). Il suffit de mesurer le PIB, c'est-à-dire les quantités de biens et services que la production amène sur le marché et que les individus consomment, pour mesurer la santé d'une économie. A la lecture de cet indicateur, les sociétés dans lesquelles nous vivons sont dites riches. Elles amènent en effet sur le marché une profusion de biens et services que les individus consomment.

4.1.1.3.2. Nous nous devons de réinterroger cette notion, de savoir ce qu'elle recouvre. Qu'est-ce qu'une société riche ? Est-ce simplement une société dont le PIB est très élevé, c'est-à-dire dans laquelle les échanges marchands sont considérablement développés,

- même si la consommation est extrêmement mal répartie et les écarts de revenus très importants,
- même si l'accès de tous aux biens premiers n'est pas assuré,
- même si la qualité de vie d'une partie de la population se dégrade,
- même si des biens et services élémentaires sont soumis aux lois du marché ?
- Etc.

4.1.1.3.3. La réponse est bien évidemment non. Il nous faut donc impérativement d'autres indicateurs de richesse et de bien-être.

- Intuitivement, nous sommes capables de dire qu'une société vraiment riche est une société dont tous les membres mangent à leur faim, habitent un logement décent, ont accès aux soins, peuvent se vêtir correctement, s'intéressent à la chose publique ; une société dont le cadre de vie n'est pas dévasté, dont les ressources naturelles sont protégées, où les libertés publiques et individuelles sont parfaitement respectées, où le niveau d'éducation est élevé et où l'égalité des conditions est largement réalisée... Or, de tout cela, le PIB ne retient rien, puisqu'il ne s'intéresse qu'aux produits et aux services échangeables sur le marché. C'est ce que des indicateurs tels que l'IDH (Indicateur de Développement Humain) mesurent mieux que le PIB.
- La comptabilité de la richesse doit être patrimoniale. Nous entendons par là non seulement le patrimoine naturel (la qualité de l'eau, de l'air, du climat, le paysage, la répartition harmonieuse des individus sur le territoire, les forêts, la beauté des paysages, la diversité des espèces, etc.), mais aussi le patrimoine humain, c'est-à-dire la qualité de vie des citoyens, leur état de santé, leur accueil des différences, y compris ethniques, leur attachement à la démocratie à tous niveaux, leur degré de solidarité, leur niveau d'éducation et leur niveau de culture, leur

participation à l'activité politique, la qualité de leurs libertés individuelles.

- Une distinction entre désir et besoin clarifie les enjeux. En privilégiant la satisfaction des besoins humains de l'ensemble de la population, notre objectif est de sortir d'une logique des désirs qui amène à produire et à consommer tout et n'importe quoi, à tout prix, sous la forme de produits peu durables, face au superluxe de la minorité privilégiée, solvable.
- La mesure de la richesse doit prendre en considération tous les coûts de sa production.
 - Ce sont des coûts en termes de conditions de travail, d'abord : intensification du travail, augmentation du stress et de la souffrance au travail, angoisse devant les multiples changements de conditions de travail et de statut, angoisse du chômage.
 - Ce sont des coûts en termes d'investissements humains non rentabilisés ou non reconnus : investissements en formation jetés au panier, qualifications obsolètes, pertes d'expérience et de savoir dues aux licenciements, préretraites, chômage de longue durée, tâches domestiques des femmes.
 - Ce sont des coûts en termes de dépense publique : coût de l'indemnisation du chômage, des politiques d'assistance.

Ce sont des coûts sous forme d'investissements matériels qui, aussitôt mis en place, sont abandonnés pour être remplacés par des techniques plus modernes.

4.1.2. Relégitimer l'Etat

4.1.2.1. Requalifier l'Etat est une priorité capitale. Il devra veiller prioritairement à développer les droits économiques, politiques, culturels et sociaux de tous les citoyens. Mais au moment où il voit son champ d'action s'étendre, les fondements de son intervention sont remis en cause. Il doit impérativement favoriser une forme de citoyenneté où tous partagent la responsabilité. Mais il ne peut abandonner sa fonction de garant du contrat social qui le conduit à fixer le droit, à garantir les règles du jeu.

4.1.2.2. Pour garantir la cohésion de la société, les différents niveaux de pouvoir ont besoin d'être relégitimés, requalifiés. Garantir la solidarité, assurer la production, la gestion et le développement de certains biens et services, augmenter la qualité et l'efficacité de son action : tout cela ne pourra se réaliser si un consensus large et fort n'est pas trouvé sur la légitimité de son action.

4.1.2.3. La légitimité de l'Etat, cependant, repose aussi sur sa nature et son fonctionnement démocratique, ce qui signifie pour le MOC que tous les secteurs de la vie en société doivent reposer sur une organisation et une animation démocratiques. Il faut en outre que son action soit efficace, équitable, juste et reconnue comme telle par le plus grand nombre. Cela est vrai notamment pour la question de l'impôt qui doit être perçu de façon équitable, mais aussi utilisé à bon escient pour les enjeux considérés comme prioritaires par une majorité de citoyens, dans le sens d'une plus grande justice sociale et d'une meilleure redistribution.

4.1.2.4. Le pouvoir politique doit être organisé de telle façon que les décisions à prendre le soient au niveau le plus proche des citoyens, et cela en fonction des matières traitées. Cette restitution du pouvoir politique démocratique suppose que les citoyens soient en permanence informés et que leurs possibilités d'expression soient multipliées. Les décisions doivent être prises par des institutions démocratiques élues et leur exécution doit faire l'objet d'un contrôle également démocratique. A cette fin, il faudra recourir à des formes de démocraties de base.

4.1.2.5. En outre, pour le MOC, un Etat démocratique se caractérise par la pertinence et l'efficacité des fonctions redistributives qu'il assure tant par la fiscalité, la sécurité sociale que par l'organisation des services publics de qualité et accessibles à tous.

4.1.2.6. L'indépendance des pouvoirs publics vis-à-vis des pouvoirs économiques et financiers doit être sauvegardée.

4.1.2.6.1. Nous plaidons par ailleurs pour une réhabilitation de l'Etat et du secteur public dans ses capacités de régulation et de « domestication » du marché. Les fonctions collectives, la légitimité des services publics doivent être renforcés dans un véritable partenariat avec les initiatives associatives.

4.1.2.6.2. La place des institutions
Dans l'éducation à la citoyenneté, pour prendre la mesure de la complexité du monde et des enjeux, nous voulons souligner les rôles fondamentaux irremplaçables et respectifs de l'école, de l'éducation permanente.

4.1.2.6.2.1. *L'école.* L'école est un lieu incontournable de l'apprentissage du « vivre ensemble » et de l'acquisition des savoirs et compétences nécessaires à l'autonomie et à l'émancipation de chacun, à l'esprit critique, au sens des responsabilités et de la solidarité. Elle reste, par-delà les crises, les questionnements et les changements qui la traversent, une institution sociale et démocratique fondamentale, ce qui va de pair avec sa lutte contre les inégalités dans la société.

Si l'accès à l'école est un droit pour tous (principes constitutionnels de gratuité et d'obligation scolaire), l'actuelle massification scolaire, qui en est la conséquence heureuse, ne doit pas nous faire oublier que l'idéal d'une école réellement démocratique s'apparente à un chantier largement inachevé.

A l'heure de l'école de masse, les logiques de sélection jouent moins à l'entrée du système, mais davantage à l'intérieur de celui-ci, contribuant de la sorte à confirmer l'école dans sa fonction de reproduction, voire d'amplification des inégalités sociales.

Accepter cet état de fait, c'est abdiquer face à toutes les autres formes d'inégalités. Il est donc primordial de réhabiliter la mission fondamentale de *démocratisation sociale* de l'école de service public en luttant contre tous les mécanismes de ségrégation et d'exclusion (sociales, ethniques, sexistes). Ces mécanismes sont intégrés à son mode de

fonctionnement et à sa marchandisation larvée, qui alimentent sa dualisation croissante.

4.1.2.6.2.2. *L'éducation permanente.* Portée par les mouvements spécifiques d'éducation permanente et aussi par des associations multiples et par les organisations, l'éducation permanente a comme objet principal le développement des capacités critiques, de la raison analytique sur les questions politiques, économiques et sociales. Elle vise la formation de la connaissance politique chez le plus grand nombre. Pour cette raison, parce qu'elle tend à élaborer un projet global de société (culturel, économique et politique) et parce qu'elle intègre l'action efficace dans sa démarche, elle est une démarche d'émancipation individuelle et collective et d'action participative. Ou, comme disait Max Bastin « *une des voies majeures du renversement de l'ordre des choses qui depuis l'industrialisation a maintenu les uns dans le pouvoir et les autres dans la servitude.* » Portée par un idéal démocratique, elle suppose un travail continu et collectif de libération du travail et de requalification du conflit par le débat.

4.1.3. Construire l'Union européenne

4.1.3.1. L'Union européenne constitue **l'espace pertinent pour mieux maîtriser l'avenir**, en particulier pour relever le défi climatique, pour réguler l'économie mondiale, pour renforcer la diplomatie multilatérale et pour donner un effet de levier à la coopération avec les pays tiers. Elle ne peut

se contenter d'être une zone de libre échange, un grand marché commun, mais elle peine à devenir une communauté cohérente, disposant de sa propre vision, de son avenir propre et de celui du monde et exerçant ses propres responsabilités.

4.1.3.2. Pour cela, les États membres doivent dépasser la vision étroite d'une Europe « marché unique » de laquelle chacun tente de tirer profit par la concurrence fiscale et sociale. Il s'agit pour eux de s'engager dans un projet politique et social européen renouvelé. En outre, le débat démocratique sur une telle entreprise peut aussi contribuer à renouveler l'adhésion des peuples européens à ce projet. Cela signifie prioritairement :

- renforcer la légitimité et le contrôle démocratiques des institutions européennes (amélioration du système de prise de décision, renforcement du rôle du Parlement européen, transparence dans les travaux de la Commission, du Conseil et des comités, confinement du rôle des lobbies, etc.) ;
- améliorer l'écoute des citoyens et de la société civile, non seulement via les consultations existantes (en allant au-delà de leur caractère parfois confidentiel), mais aussi par un dialogue ouvert et régulier avec les organisations sociales, syndicales, environnementales, des droits de l'homme, etc. ;
- réévaluer les politiques européennes à l'aune des enjeux prioritaires du XXI^e siècle : lutte contre le dérèglement climatique, régulation de l'économie internationale, recentrage de la libéralisation du commerce sur les normes sociales internationales de l'OIT et sur les normes environnementales, coopération

au développement. C'est à ces enjeux que doivent désormais s'adapter non seulement les politiques économiques et environnementales au sens strict, mais aussi les politiques industrielle, agricole, de concurrence, de transport, d'énergie, etc. ;

- au sein du marché intérieur, supprimer progressivement la concurrence fiscale entre États membres via une harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les entreprises dans un premier temps, puis une harmonisation du taux de cet impôt dans un second temps ;
- développer le modèle social européen (droits syndicaux, dialogue social, droit du travail, services publics et protection sociale) afin de faire face aux enjeux sociaux de la transition vers une économie « bas carbone ». Cette transition impliquera des redéploiements d'activités au niveau européen ; c'est à ce niveau qu'il faudra en anticiper les conséquences sociales : nouvelles qualifications des travailleurs, qualité des emplois, sécurité sociale, dialogue social... ;
- développer la dimension externe de ces enjeux nouveaux. En matière de réchauffement climatique comme de régulation financière ou de renforcement du modèle social, l'action européenne peut en effet être annulée par d'autres pays ou régions du monde en l'absence de règles internationales communes ou d'accords bilatéraux. Il revient donc à l'UE de renforcer sa politique étrangère et ses moyens diplomatiques pour les mettre au service d'une convergence des efforts internationaux vers ces nouveaux défis.

4.1.4. Un espace mondial solidaire et pacifique

4.1.4.1. Certains pays progressent, d'autres s'enfoncent. A l'intérieur de chacun d'entre eux, les disparités grandissent. Le problème du sous-développement est devenu plus complexe. Il n'en demeure pas moins majeur. Ce mal-développement est cause de misères extrêmes, de morts, de guerres, mais aussi de la montée des intégrismes, des fondamentalismes, de migrations massives, ...

4.1.4.2. Pour le Mouvement Ouvrier, le co-développement en partenariat entre les peuples et les nations pourra garantir la paix et changer les relations de confrontation en relations de coopération.

4.1.4.3. L'agencement d'une nouvelle organisation mondiale, garante de la paix et de la solidarité entre les peuples constitue le grand enjeu actuel. Dans cette perspective, la construction **d'une communauté organisée des nations démocratiques** constitue un enjeu majeur. L'état actuel d'immaturité, d'inachèvement, voire de déséquilibre des institutions et des procédures démocratiques à l'échelle transnationale, laisse un immense chantier tant aux organisations non-gouvernementales qu'aux pouvoirs publics démocratiques.

4.2. Renforcer et adapter la militance

4.2.1. Un mouvement social se définit et par son projet de société et par ses militants : les citoyens qui s'y engagent en adhérant aux finalités et aux méthodes d'action. Il croise deux types de savoirs : celui des milieux populaires et celui qui est reconnu comme efficace pour piloter la société. C'est en s'appuyant sur ce croisement qu'il est un acteur agissant pour un changement social.

4.2.2. Des questions restent sans réponse satisfaisante ou définitive. La montée de l'individualisme met en cause les formes traditionnelles de l'adhésion militante à un projet collectif qui les dépasse, adhésion dont chacun tirait un surcroît de dignité sociale. L'affirmation des particularismes individuels peut être perçue comme une menace pour l'unité du projet qui doit rassembler.

4.2.3. Aussi, pour des militants mieux formés et informés, les médiations collectives semblent moins nécessaires pour s'affirmer. Or, dans un monde toujours plus complexe, les informations sont dans quelques mains, la majorité se trouve désarmée et les inégalités se traduisent dans une exclusion qui isole.

4.2.4. D'un autre côté, une autre partie des milieux populaires vit une exclusion croissante. Cette précarité qui appelle des changements radicaux n'est pas favorable aux grandes mobilisations sur les enjeux globaux.

4.2.5. Par conséquent, le mouvement ouvrier continue à réunir des militants présents et engagés sur le long terme. Mais il réunit aussi des militants venus d'un public qui fonctionne davantage à la carte, sans durée et à affiliations multiples. Le mouvement ouvrier, notamment le syndicat, s'est construit comme un fait social total, mais l'adhérent est devenu progressivement un cotisant, ce qui ouvre un espace éclaté de rapports, très hétérogènes, de soutien, de proximité, de service, d'appartenance, de confiance ou de défiance. Ce nouveau public interroge les pratiques d'un mouvement habitué à se construire dans la durée.

4.2.6. Il importe de refaire le lien entre la pratique sociale d'un public et ses demandes sociales : demande d'insertion sociale et culturelle, car il est en décrochage à l'égard de l'emploi, de la

scolarité et de son milieu de vie ; demande de mise à niveau ; demande aussi de nouvelle chance, en quête de confiance pour (se) reconstruire et se reconnecter aux évolutions du développement social ; demande de soins de santé accessibles ; exigence d'un revenu et d'un logement décent...

4.2.7. Pour le mouvement ouvrier, il importe aussi que les formes traditionnelles d'adhésion des individus à une œuvre collective s'adaptent aux attentes contemporaines. Il s'agit de préserver à la fois le désir de participer à une action ponctuelle et les exigences d'un projet global à long terme. Le mouvement est aussi mis au défi de combiner l'exigence de résultats concrets immédiats et l'aspiration à une action porteuse de sens, avec une place pour des relations fraternelles dans la constitution de l'acteur collectif.

4.2.8. Cela comporte l'exigence de plusieurs articulations de la militance avec :

- les demandes individuelles, en faisant place au ressenti et à l'épanouissement ;
- le souci d'utilité sociale, en mettant l'accent sur une mission d'éducation permanente, sur la création de liens sociaux, sur la refondation de convictions démocratiques... ;
- l'attente de résultats visibles sur le court terme ;
- la dynamique du groupe, en faisant place à un travail du groupe sur lui-même, qui renforce la confiance de chacun en soi et dans les autres.

4.2.9. la volonté de démocratie interne, qui se mesure notamment à la transparence des processus de décision.

4.3. Renforcer les alliances

La question des alliances se trouve donc au centre de la dynamisation de la démocratie économique, sociale et civile pour les années à venir. Un des défis majeurs posés à la gauche est de revitaliser sa représentation du plus grand nombre, de recoaliser le plus largement possible tout en privilégiant la solidarité avec les couches les plus défavorisées.

Au sein de nos organisations, il est indispensable de renforcer l'alliance entre travailleurs et travailleuses, avec ou sans emploi, au sein de la société civile.

L'alliance entre les syndicats et les mouvements associatifs progressistes favorise les passerelles entre le combat sur les lieux de travail et la lutte pour une meilleure qualité de vie quotidienne.

La dynamique d'alliance à laquelle nous aspirons repose sur plusieurs **convictions fortes**.

4.3.1. La capacité politique d'engager les transformations sociales que porte une vision de gauche est aujourd'hui fortement limitée par le cadre du débat politique : la logique de marché domine tous les choix, ce qui induit une orientation libérale et inégalitaire pour la société belge.

4.3.2. Pourtant, l'aspiration au changement s'exprime de manière dense et variée, sur de multiples enjeux de société, dans l'action de nombreux groupes, organisations et mouvements, anciens et nouveaux, à l'échelle locale, régionale, fédérale et internationale.

4.3.3. L'ensemble de ces luttes dessine un paysage social complexe, tant sont variables les durées et les formes d'adhésion, de mobilisation et d'organisation, sur autant de thèmes qui apparaissent souvent spécifiques et dispersés. Comme Mouvement Ouvrier, nous voulons être un acteur

privilegié de l'émergence de ces luttes nouvelles et de la recherche de leur mise en réseau, notamment avec les luttes que nous portons traditionnellement.

4.3.4. Nous voulons assumer la diversité et l'unité des combats à mener pour l'emploi, pour la ville et l'habitat, combats pacifistes, tiers-mondistes, écologiques, etc., et en même temps intégrer les différentes facettes des individus (citoyens, consommateurs, travailleurs, usagers,...).

4.3.5. Il s'agit pour nous de vivifier la démocratie associative et participative et de mobiliser la société, en ayant pour perspectives l'organisation d'un rapport de forces qui permette de faire progresser concrètement l'égalité et la liberté, comme projet politique, tant au plan local qu'à l'échelle européenne et transnationale.

4.3.6. Favoriser la transversalité des débats

4.3.6.1. Comme telle, toute organisation a des réflexes de résistance au changement. L'histoire du Mouvement Ouvrier indique que, de tout temps, nos organisations ont eu autour d'elles des « compagnons de route » - personnes, associations, mouvements sociaux - venus avec des préoccupations neuves et importantes qui, à leurs yeux, n'étaient pas portées prioritairement par la structure du mouvement. Cela a souvent eu comme effet positif d'interpeller des militants et cadres de l'organisation et d'introduire de nouvelles dimensions à notre action collective.

4.3.6.2. Aussi, comme acteur de changement de société, résolument progressiste, le MOC ne manquera de contribuer à animer, en son sein, ces débats vitaux pour la

dynamisation et l'actualisation de son action collective. Il en va notamment de notre crédibilité sur le plan externe. Le MOC ne manquera donc pas d'intégrer ces alliances nouvelles pour renforcer sa mission de coordination, son rôle d'animateur politique en favorisant la transversalité des débats et en développant des convergences.

4.3.7. Oser les confrontations

4.3.7.1. Alliance ne peut signifier pour aucun des partenaires instrumentalisation, intégration ou assimilation... Toute alliance s'inscrit dans une dynamique de coopération conflictuelle.

4.3.7.2. De fait, il ne peut y avoir de démocratie sans confrontation entre des projets de société spécifiques, aux contours idéologiques clairement définis. Au lieu de contribuer à une dynamique faussement pluraliste, qui nierait les différences de conviction qui traversent notre société, nous tenons à favoriser l'émergence de projets de société clairs et complémentaires.

4.4. Projet

4.4.1. Pour ce faire, le MOC veut favoriser le débat idéologique entre les différentes forces qui structurent la société civile. Nous devons de fait contrecarrer une tendance au « lissage » idéologique, déterminée par la pensée unique libérale qui tend à pénétrer toutes les sphères de la société.

4.4.2. Nous devons renforcer encore les initiatives concrètes déjà prises visant à décloisonner et mettre en réseau aux niveaux local, régional, national et international, les associations, les mouvements, les militants syndicaux, sociaux, culturels et politiques, les citoyens ... en ayant pour perspective de

développer un large rassemblement de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent des choix politiques et sociaux ancrés à gauche.

C'est, à notre sens, à partir de là que pourront s'élaborer les alliances, les échanges et synergies susceptibles de renforcer chacun et l'ensemble avec des perspectives d'avenir solides et des moyens à la mesure des enjeux de l'action commune.

4.4.3. Cela nécessitera de tous les acteurs de se départir d'attitudes structurelles d'autodéfense qui parasitent trop souvent nos dynamiques d'action commune. En ce sens, les pouvoirs publics ont aussi un rôle central à jouer, dans le sens du Pacte associatif, pour lever l'énorme pression qui s'exerce sur le secteur associatif, dont les opérateurs sont trop souvent mis en situation de concurrence.